

Flash

Juillet-Août 2021

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de juin :

1. Formations Factorielles en régions... bilan
2. Madelin, article 83, PER... Le seuil de rachat des petites rentes passe à 100 euros par mois.
3. COVID-19 : mise à disposition des attestations de vaccination au format européen
4. Point sur la conjoncture française à début juin 2021 – Source Banque de France
5. Optimum Gestion Financière : Les valeurs de qualité dans la roue des cycliques

Toute l'équipe d'Optimum Vie vous souhaite d'agréables congés d'été !!!



Formations Factorielles en régions... bilan

Chers partenaires,

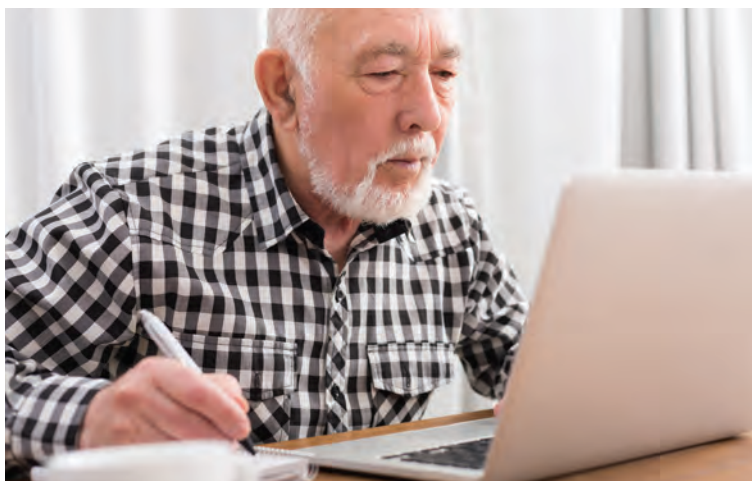
Au cours de ce mois de juin nous vous avons reçu à : Rennes, Brignoles, Lyon, Paris, Obernai, Toulouse et Bordeaux et nous sommes ravis de l'accueil que vous avez réservé à nos Formations « Factorielles ».

Vous avez été 92, représentants quelques 60 cabinets de courtage à avoir répondu présents pour ces formations éligibles DDA.



Nous vous remercions sincèrement de votre présence et de votre implication à nos côtés.

Madelin, article 83, PER... Le seuil de rachat des petites rentes passe à 100 euros par mois.



Publié au *Journal officiel* du 1^{er} juillet 2021, un [arrêté du 7 juin 2021](#) modifie les seuils de rachat des petites rentes des contrats d'assurance retraite supplémentaire.

En effet, l'article A160-2 du Code des assurances prévoit que « *les entreprises d'assurance sur la vie peuvent [...] procéder au rachat des rentes et des majorations de rentes concernant les contrats qui ont été souscrits auprès d'elles lorsque les quittances d'arrérages mensuelles ne dépassent pas 40 euros* ».

La suite sur... <https://www.previslima.fr/actualite/madelin-article-83-per-le-seuil-de-rachat-des-petites-rentes-passe-a-100-euros-par-mois.html>

COVID-19 : mise à disposition des attestations de vaccination au format européen

Dans le but de maintenir une sécurité sanitaire tout en permettant les déplacements au sein de l'Union européenne (UE), l'Assurance maladie remet désormais aux personnes vaccinées une attestation certifiée en anglais et en français conforme à la norme européenne.

Elle accompagnera la synthèse de vaccination remise par les professionnels de santé depuis le 25 juin 2021. Elle ne sera valable qu'une fois que le cycle vaccinal clôturé et le délai d'immunité passé.

Ainsi, les personnes dont le schéma vaccinal est terminé peuvent se rendre sur le téléservice <https://attestation-vaccin.ameli.fr/> afin de télécharger l'attestation aux normes européennes. Accessible à tous les bénéficiaires d'un régime d'assurance maladie français, ce dispositif permet de s'authentifier par l'intermédiaire de ses identifiants habituels de connexion, FranceConnect.

À noter :

Les parents dont les mineurs ont terminé leur cycle de vaccination avant le 25 juin pourront télécharger

l'attestation de leur enfant depuis le téléservice de l'Assurance Maladie d'ici mi-juillet.

Alternativement, les parents pourront se procurer l'attestation de leur enfant au format européen auprès d'un médecin, d'un pharmacien, d'un infirmier libéral ou d'une sage-femme.

En outre, cette attestation européenne est également disponible dans l'espace personnel du compte [ameli](#).

Sa mise à disposition sera notifiée via la messagerie de ce compte. Selon l'Assurance maladie, ces envois massifs concerneront 14 millions de personnes et s'échelonneront sur une quinzaine de jours d'ici à la mi-juillet.

Enfin, il est possible d'intégrer directement l'attestation de vaccination certifiée dans la rubrique « Mon carnet » de l'application [TousAntiCovid](#) en flashant le [QRcode](#) qui y figure, sur le document imprimé ou affiché en pdf sur l'écran d'une tablette ou d'un ordinateur.



À noter :

L'Assurance maladie recommande de ne pas afficher sur les réseaux sociaux ce nouveau document administratif qui comporte un certain nombre de données personnelles.

Dans tous les cas, les personnes qui ne sont pas encore vaccinées pourront fournir d'autres preuves leur permettant de traverser l'espace européen : certificats de test négatifs ou de rétablissement selon les règles en vigueur de conditions d'entrée sur le territoire de chaque pays.

(source : [Prévislima.fr](#))

Point sur la conjoncture française à début juin 2021 – Source Banque de France

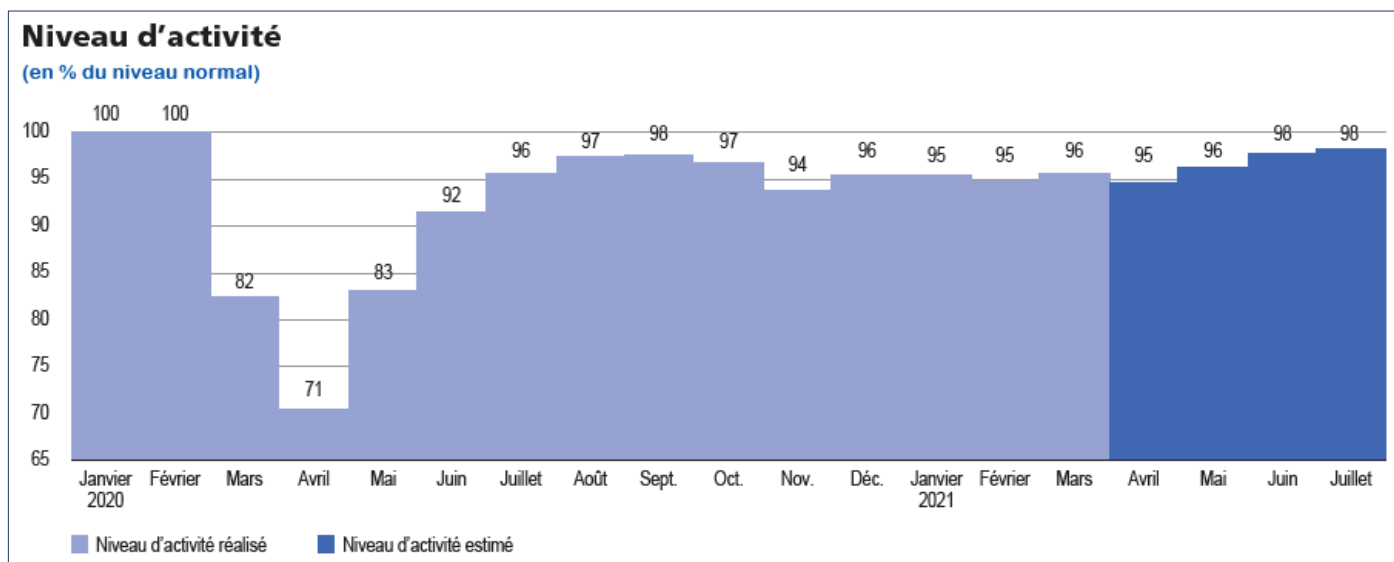
Le mois de mai a été marqué par l'allègement progressif des restrictions sanitaires, avec l'autorisation des déplacements interrégionaux, la réouverture, avec des jauges, des collèges et lycées le 3 mai, puis la réouverture de l'ensemble des commerces, de la restauration en terrasse, des musées, théâtres et activités sportives (hors salles de sport) et le relèvement du couvre feu à 21 heures le 19 mai. Dans ce contexte, et selon notre enquête de conjoncture menée entre le 27 mai et le 3 juin auprès de 8 500 entreprises ou établissements, l'activité progresse dans la plupart des secteurs de l'industrie et dans les services

marchands, où les services de proximité tels que l'hébergement et la restauration commencent à se redresser tout en restant à des niveaux d'activité bas. Dans le secteur du bâtiment, l'activité reste bien orientée. Au total, nous estimons à - 4 % la perte de PIB sur le mois de mai par rapport au niveau d'avant crise, contre - 6 % en avril.

Nous renforçons ce mois-ci notre éclairage sur la question des approvisionnements : interrogées sur ce thème, près de la moitié des entreprises de l'industrie et du bâtiment indiquent des difficultés d'approvisionnement et celles-ci

tendent à s'intensifier. Nombre d'entre elles évoquent aussi des difficultés de recrutement. Pour autant, à ce stade, cela n'empêche pas leurs propres perspectives d'activité de s'améliorer.

Pour le mois de juin, avec la poursuite de l'allègement des restrictions sanitaires, les chefs d'entreprise anticipent une légère progression de l'activité dans l'industrie et le bâtiment, tandis que les services progresseraient plus fortement. Dans ces conditions, la perte de PIB par rapport au niveau d'avant crise serait de - 3 % en juin et la croissance du PIB serait d'environ ½ point au 2^e trimestre 2021.



1. En mai, dans un contexte d'allègement des mesures sanitaires, l'activité a progressé dans l'industrie et les services et reste bien orientée dans le bâtiment.

2. Pour le mois de juin, les chefs d'entreprise anticipent une légère hausse de l'activité dans l'industrie et le bâtiment tandis que les services progresseraient plus fortement.

Les difficultés d'approvisionnement et de recrutement

3. Les estimations issues des informations sectorielles de l'enquête suggèrent un niveau d'activité d'environ - 4 % par rapport à la normale en mai, après - 6 % en avril, qui rebondirait à - 3 % en juin avec la poursuite de l'allègement des mesures sanitaires.

Plus en détail sur : https://www.banque-france.fr/statistiques/conjoncture/enquetes-de-conjoncture/point-de-conjoncture?utm_source=newsletter_1191&utm_medium=email&utm_campaign=17-06-l-info-a-retenir-selection-patrimoine24

Optimum Gestion Financière : Les valeurs de qualité dans la roue des cycliques

La levée des restrictions sanitaires a permis à la situation économique de nettement s'améliorer comme en témoigne l'indice des directeurs d'achats (PMI) de la zone euro qui a atteint un plus haut depuis 2006. La réouverture des économies et les plans de relance américains ont amené l'OCDE à réhausser ses prévisions de croissance mondiale pour 2021 à 5,8 % contre 4,2 % précédemment. Selon ses prévisions, le Canada devrait retrouver son niveau de PIB/habitant pré-pandémie au 2^{ème} trimestre 2022, contre le 3^{ème} trimestre 2022 pour la France. Dans ce contexte économique plus favorable, les marchés actions ont poursuivi leur progression.

La vigueur de la reprise s'est également transcrite dans l'inflation qui s'établit à 1,9 % en juin pour la zone euro en raison de la hausse des prix de l'énergie. Néanmoins, l'inflation « cœur », qui exclut les produits volatils (énergie, alimentation), reste contenue à 0,9 %, éloignée de la cible de la Banque Centrale Européenne (inférieure mais proche de 2,0 %). Aussi, la BCE a conservé en l'état sa politique monétaire avec un rythme élevé d'achat d'actifs, permettant de contenir la hausse des taux d'intérêt.

Le rebond de l'économie devrait se poursuivre en Europe grâce à la mise en œuvre du fonds de relance « Next Generation EU », pour lequel la Commission Européenne a effectué ses premiers versements. Dans le même temps, Joe Biden a proposé une réduction de son plan d'investissement afin de trouver un compromis avec le camp Républicain. Enfin, 130 pays qui représentent 90 % du Produit Intérieur Brut (« PIB ») mondial se sont accordés pour un impôt mondial minimum sur les bénéfices des sociétés de 15 %. Au regard de ces éléments, nous maintenons notre préférence pour les actions par rapport aux obligations.

Cependant, l'apparition d'un nouveau variant en Inde est venue assombrir l'horizon. Sa propagation a provoqué le report de la dernière étape du déconfinement au Royaume-Uni du 21 juin au 19 juillet, malgré l'avancement de la campagne de vaccination. De même, Sydney a reconfiné sa population pour 2 semaines et la Malaisie a prolongé d'un mois son confinement général imposé début juin. Les marchés financiers sont restés insensibles à ces nouvelles, faisant le pari d'une sortie de crise sanitaire grâce à la vaccination. Dans ce cadre, les stratégies actions proposées par Optimum Gestion Financière, mettant l'accent sur la qualité, nous semblent idéales pour amortir une éventuelle correction des places boursières.

À la mi-année, les fonds d'Optimum Gestion Financière ont rattrapé leur retard par rapport à leurs indices respectifs, profitant d'un renversement de la rotation sectorielle. En effet, les valeurs cycliques, telles que les banques et l'automobile, ont porté les indices boursiers pendant la 1^{ère} partie de 2021. À l'inverse, le second trimestre a été marqué par le rebond des valeurs défensives à l'image des entreprises de la santé, fortement représentées dans notre fonds d'actions européennes. Compte tenu de la capacité de protection de nos stratégies dans des marchés en baisse, la forte participation de nos stratégies à la hausse des marchés en 2021 est à souligner.

Performances (nettes de frais de gestion)	Au 2 juillet 2021			Année 2020	
	Fonds	Indice	V.A.	Fonds	V.A.
Optimum Actions	14,4	16,2	-1,8	21,4	12,1
Optimum Actions Internationales	14,2	17,0	-2,8	21,3	4,6
Optimum Patrimoine	8,6	9,8	-1,2	14,2	1,7
Optimum Obligations	-0,7	-0,4	-0,3	3,5	-1,1
Fonds Optimum Actions Canada (R)	16,6	25,2	-8,6	23,9	4,2

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles
75008 Paris, France
+ 33 1 44 15 81 81

N° Indigo 0 820 320 322
0,12 € TTC / MN

optimumvie.fr
optimumvie.fr/linkedin

